

Introduction

Le Développement du Pouvoir d'Agir des Personnes et des Collectivités, une pratique professionnelle innovante

Myriam Leleu* & Fabienne Defert**

* Sociologue et gérontologue, Maître-assistante en haute école (HELHa, HELV, HEPN). Formatrice et personne-ressource en DPA-PC, membre de l'Association Internationale pour le DPA (AIDPA), Belgique

** Assistante sociale, FF FORMATIONS, formatrice et personne-ressource en DPA-PC, membre de l'Association Internationale pour le DPA (AIDPA), Belgique

« [...] il faut cesser de se préoccuper de savoir si ce que l'on croit est fondé, et commencer à se demander si l'on possède une imagination suffisante pour inventer des alternatives intéressantes à nos croyances précédentes. » (Richard Rorty, 1995, cité par Bourassa *in* Le Bossé, 2012, p. 5)

De l'empowerment au DPA-PC

L'approche centrée sur le Développement du Pouvoir d'Agir des Personnes et des Collectivités (DPA-PC) s'enracine dans le processus d'*empowerment*. Tous deux visent à ce que les personnes et les collectivités – aussi nommés groupes et communautés – aient une plus grande maîtrise sur leur vie, leurs actions, leur environnement. Ils se distinguent toutefois, concernant le DPA-PC, par un objectif plus orienté sur la mise en mouvement que sur l'obtention d'un résultat, ce dernier étant inhérent au sens même du terme *empowerment* qui désigne un

« mouvement d'acquisition de pouvoir qui débouche sur un résultat » (Le Bossé, 2012, p. 186).

Fondamentalement, l'*empowerment* s'articule autour de deux dimensions: celle du pouvoir et celle du processus d'apprentissage qui permet d'y accéder (Bacqué & Biewener, 2015, p. 6). Capacitation, empouvoirement, puissance d'agir, pouvoir d'action, pouvoir d'agir, émancipation, autonomisation, habilitation, activation, responsabilisation, etc.: les multiples traductions données à ce mot dans la langue française en révèlent le caractère polysémique ainsi qu'un certain flou, qui favorisent l'instrumentalisation du « mot » au service d'objectifs sociopolitiques visant le maintien d'un certain ordre social plutôt que des changements au service de personnes et de collectivités. Selon Bacqué & Biewener (2015, p. 7), cette difficulté de traduction en français pourrait indiquer un manque d'espace pour l'*empowerment* dans les traditions politiques françaises, où l'État centralisateur détermine des pratiques sociales qui laissent peu de place à une vision du monde dans laquelle la capacité d'agir des individus (*agency*) est reconnue.

C'est dans cet interstice que se glisse le DPA-PC tel que conçu par Yann Le Bossé, pour lequel la notion d'*empowerment* appliquée au champ des pratiques sociales – et donc professionnelles – devrait « permettre aux personnes accompagnées d'acquiescer (le plus souvent au moyen de revendications collectives) les moyens concrets d'améliorer leurs conditions de vie et d'œuvrer ainsi à l'avènement d'une société plus juste » (2012, p. 191).

L'origine du mot *empowerment* est ancienne. Au xvii^e siècle, le verbe *empower* apparaît en Grande-Bretagne pour désigner un pouvoir ou une autorité formelle. Au milieu du xviii^e siècle, le mot *empowerment* est créé pour définir à la fois un état (avoir du pouvoir) et une action (donner du pouvoir) (Bacqué & Biewener, 2015, p. 7). D'après Le Bossé, on retrouve un premier usage de l'*empowerment* dans le cadre de la colonisation de l'Amérique, pour désigner « le fait d'être investi d'une autorité » (2012, p. 187).

Les travaux d'Hannah Arendt, ceux de Paul Alinsky sur le *community organizing*, et dans les années 1970 ceux de Paulo Freire militant pour des rapports de force dominants/dominés plus égalitaires et l'autonomisation des individus et des groupes opprimés, jettent les bases d'une pensée politique visant une société plus juste (Bacqué & Biewener, 2015; Tilman & Grootaers, 2014). Durant cette période, les mouvements féministes s'emparent de l'*empowerment* pour soutenir la lutte contre la subordination des femmes et revendiquer leur émancipation. À la fin des années 1970, le champ du travail social reprend l'*empower-*

ment à son actif pour « qualifier un ensemble de pratiques caractérisées par la recherche d'un processus d'autonomisation des usagers » (Bacqué & Biewener, 2015, p. 22). Dans les années 1980, Julian Rappaport introduit l'*empowerment* en psychologie communautaire, en opposition à des pratiques en santé mentale qui enferment le patient dans ses incapacités plutôt que de considérer ses compétences. Dans les années 1990, William Ninacs soutient l'idée d'un *empowerment* ciblé sur les communautés (1995), et Yann Le Bossé revisite cette notion dans une perspective interactionniste stratégique et pragmatique avec le DPA-PC (2011, 2012).

Le DPA-PC se définit comme un « processus par lequel des personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour elles-mêmes, leurs proches ou le collectif auquel elles s'identifient » (Le Bossé, 2012, p. 232). Cette définition constitue le point d'ancrage du cadre cognitif qui permet l'opérationnalisation de l'approche au travers de quatre axes qui « interagissent dans un ballet dynamique un peu à l'image des cristaux dans un kaléidoscope » (Le Bossé, 2016, p. 48). Ce cadre repose sur quatre dimensions : l'exploration de la genèse des problèmes sociaux, la contribution des savoirs expérientiels à la conduite du changement, les conditions d'un passage à l'action, les rapports entre pensée et action dans la construction des connaissances (Le Bossé, 2016, p. 47-48). Ces quatre dimensions répondent aux quatre axes suivants : l'adoption d'une unité d'analyse « acteurs en contextes », l'implication des personnes concernées dans la définition des problèmes et des solutions, la prise en compte des contextes d'application, l'introduction d'une démarche d'action conscientisante.

La préoccupation est bien celle du développement du pouvoir d'un agir basé sur les compétences et les ressources existantes, qui reconnaît les savoirs issus de l'expérience de sujets aptes au changement et aux responsabilités les concernant. On rejoint ici la perspective des capacités d'Amartya Sen, qui désignent « la liberté réelle qu'a une personne de choisir entre les différentes vies qu'elle peut mener » par la « combinaison de modes de fonctionnement, ou de façons d'agir et d'être » (2019, p. 218).

Un monde complexe

Les travailleurs sociaux, les intervenants du champ de la santé, les responsables de services et d'administrations confrontés à un monde complexe et à ses paradoxes, cherchent à appréhender cette complexi-

té – celle des personnes qui s'adressent à leurs services mais aussi celle des institutions, de la société et des mondes sociaux. L'approche centrée sur le DPA-PC reconnaît les problématiques sociales dans leurs complexités et dans leurs contextes. Elle se fonde sur une conception de l'aide basée sur la rencontre d'une double expertise : celle de la personne concernée, experte de sa réalité, et celle d'un intervenant qui accompagne un processus de coconstruction du changement. On peut y voir un vecteur d'innovation sociale dans la mesure où la parole des personnes est reconnue en tant que telle.

Le DPA-PC propose aux travailleurs sociaux d'adopter une posture réflexive et critique sur leur pratique professionnelle. Il revient vers ce qui fait le sens premier du travail social : l'accompagnement et l'émancipation des personnes, à partir d'une problématisation des situations rencontrées plutôt que par la formulation de réponses prescrites, incluses dans les dispositifs sociaux.

Cet accompagnement se traduit par une marche avec la personne et non par une obligation de résultat. Le point d'appui de cette démarche repose sur la participation, la reconnaissance de ce qui est possible, et non sur une injonction à agir.

Il s'agit de « marcher avec », d'accompagner en se mettant au rythme de la personne, d'un groupe, d'une organisation, et de considérer les savoirs issus de l'expérience vécue – celle du passé et de ses traces, celle d'un présent où se négocient des voies possibles vers un changement, celle d'un futur revisité en fonction de la réalité et des éléments de contexte. Et cela tout en ancrant des perspectives de changement dans « l'ici et maintenant ».

Des pratiques professionnelles en mouvement

L'*empowerment* n'est pas neuf, le DPA-PC n'est plus si récent, mais ce qui fait l'originalité du contenu de ce numéro, c'est de voir dans le DPA-PC une ouverture à une forme de « destruction créatrice » (Alter, 2002) qui favorise l'innovation sociale, car elle offre aux personnes et aux collectivités la possibilité d'un mouvement vers ce qui fait sens, en particulier dans les métiers du travail social. Cela passe entre autres par une posture professionnelle revisitée au travers d'un processus formatif au DPA-PC qui peut induire des pratiques professionnelles innovantes. Nous entendons ici par « innovation sociale » la réponse à des besoins non satisfaits, la prise de conscience de cette insatisfaction donnant lieu à la recherche d'autre chose. « Innover ne veut donc pas dire faire du nouveau, mais faire autrement... » (Breugnot, 2011, p. 28).

Ancré dans une histoire reliée à l'*empowerment*, en quoi le DPA-PC propose-t-il une forme d'innovation sociale? Qu'apporte-t-il dans le renouvellement des formes d'action sociale? Comment s'inscrit-il comme pratique innovante dans l'accompagnement de personnes et de collectivités confrontées à un sentiment d'impuissance? Comment développer une posture professionnelle qui suscite la participation et l'implication des personnes dans le travail social, ce qui permet de limiter le découragement tant du côté des professionnels que du côté des personnes accompagnées? De quelle manière le travail social et ses pratiques professionnelles sont-ils activateurs de changement?

La formation au DPA-PC peut-elle être vue comme un vecteur de changement? En quoi un processus formatif a-t-il un impact sur les participants et sur les organisations qui les emploient? Dans quelle mesure la formation au DPA-PC agit-elle sur les pratiques professionnelles, sur les cultures organisationnelles et sur le rapport aux personnes accompagnées? Que produisent les savoirs d'expériences issus de la formation au DPA-PC? Ce processus formatif a-t-il un effet plus global sur la société? En quoi contribue-t-il à changer le monde « en grand et en petit », pour paraphraser Yann Le Bossé (2016, p. 59)?

C'est à partir de la connaissance de pratiques concrètes qu'il est proposé de répondre à ces questions. Un préambule de Marcel Jaeger ouvre le débat autour d'un sentiment d'impasse dans le travail social, qui pourrait se saisir de la COVID-19 comme d'une opportunité pour soutenir le développement des capacités des personnes à agir pour elles-mêmes.

Un entretien avec Yann Le Bossé explore les émotions, qui représentent parfois des obstacles au changement: les considérer comme un élément de contexte permet d'adopter des stratégies efficaces pour développer un pouvoir d'agir à leur égard en les abordant sous l'angle d'une régulation stratégique composée d'étapes: accueillir, ressentir, observer et se désidentifier en distinguant le Moi de l'émotion.

Viennent ensuite deux approches théoriques. L'une, par Maela Paul, sur la figure du passeur, dont l'essence première est d'accompagner un processus d'autonomisation d'un sujet qui s'affranchit d'une situation d'impuissance pour entrevoir un pont qu'il sera seul à passer. L'autre, par Régis Robin, sur la coexpertise, dont l'analogie avec le monde d'Harry Potter, certes ludique, apporte beaucoup au regard de la créativité et des savoirs partagés nécessaires à l'innovation sociale.

Entre la théorie et l'action, deux temps d'arrêt réflexifs interrogent la pérennisation du pouvoir d'agir et les conditions de l'innovation en travail social. Jérôme Musseau, Mylène Zittoun et Yves Clot traitent de

la clôture d'une intervention en clinique de l'activité dans un établissement médicosocial. Nelly Deverchère voit dans « l'innovation ordinaire » une source de « destruction créatrice » (Alter, 2002) pour revisiter des pratiques professionnelles au sein des services publics d'action sociale du Département de la Gironde.

Former au DPA-PC, serait-ce une voie vers le changement des professionnalités et des structures ? C'est ce qu'observent Fabienne Defert et Myriam Leleu au travers de dix années de formation en Belgique et en France. Éric Porcher explique en quoi le DPA-PC est une approche qui propose un cadre pour interroger une situation et en dégager une nouvelle compréhension, et non une méthode. Bénédicte Wantier relate le cheminement de futurs éducateurs formés au DPA-PC, et la façon dont ils s'approprient l'approche au fil d'expériences d'accompagnement qui les interrogent sur leur posture.

Un retour d'expérience par des personnes formées au DPA-PC permet d'observer les effets de la formation, la mise en pratique du DPA-PC et la manière dont ce qui pourrait ne rester qu'à l'état de concepts et de formulations théoriques se vit concrètement dans l'accompagnement de personnes et de collectivités. Muriel Harrar revient sur son vécu d'un renversement d'une posture professionnelle visant à accompagner pas à pas le cheminement de personnes. Valérie Desomer retrace l'histoire de l'introduction du DPA-PC en Belgique, pour ensuite céder la parole aux travailleurs sociaux des CPAS qui témoignent de l'impact de cette approche dans leur pratique professionnelle. Hélène Leroy et Brigitte Portal dialoguent autour d'une expérience d'accompagnement en protection de l'enfance. Jérôme Pelissier détaille l'accompagnement d'une personne présentant une déficience intellectuelle. Delphine Lemonnier et ses collègues présentent un éventail de témoignages vécus au sein des services sociaux de la Gironde : on découvre ainsi l'histoire d'une structure familiale, le vécu d'une personne accompagnée, celui d'un collectif et d'une chargée d'insertion socioprofessionnelle, des ateliers d'appui à visée interculturelle, et l'expérimentation de deux cadres assurant la gestion d'équipes.

Changer le monde au quotidien grâce au DPA-PC est certainement une voie réaliste vers un monde autre. Une voie qui permet d'éviter « psychologisme, sociologisme et moralisme » (Pépin, 2018). Toutefois, on ne peut penser qu'une seule approche serait l'unique chemin vers le changement. Le DPA-PC s'articule nécessairement à des savoirs et pratiques différents, issus du passé, recomposés au présent en vertu d'un avenir différent. Il vient en complémentarité d'autres approches,

qu'elles soient de nature réflexives et théoriques ou pragmatiques et inscrites dans des pratiques professionnelles humanistes et humanisantes, et de ce fait respectueuses de la dignité humaine.

Bibliographie

- Alter, N. (Dir.) (2002). *Les logiques de l'innovation. Approche pluridisciplinaire*. Paris : La Découverte.
- Bacqué, M.-H., & Biewener, C. (2013, 1ère éd. 2015). *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?* Paris : La Découverte.
- Breugnot, P. (2011). *Les innovations socio-éducatives. Dispositifs et pratiques innovants dans le champ de la protection de l'enfance*. Rennes : Presses de l'EHESP.
- Le Bossé, Y. (2016). *Soutenir sans prescrire. Aperçu synoptique de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir de personnes et des collectivités (DPA-PC)*. Québec : Ardis.
- Le Bossé, Y. (2012). *Sortir de l'impuissance. Invitation à soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités – Tome 1 : Fondements et cadres conceptuels*. Québec : Ardis.
- Le Bossé, Y. (2011). *Un point de vue interactionniste et stratégique*. Québec : Ardis.
- Ninacs, W.A. (1995). *Empowerment et service social : approches et enjeux*. In *Service social*, Vol. 44, n° 1, 69-93.
- Pépin, Y. (2018). *Intervention psychosociale. Perspective interactionniste stratégique*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Sen, A. (1993, 1ère éd. 2019). *Éthique et économie, et autres essais*. Paris : PUF.
- Tilman, F., & Grootaers, D. (2014). *L'empowerment! De quoi s'agit-il ?* Bruxelles : Le Grain, asbl.